

COMMUNE DE CONCEVREUX

Bulletin n° 14

Mai 2018



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi de 17h00 à 19h00 - Mercredi de 11h00 à 13h00



03 23 20 73 15



09 70 62 53 54



mairie.concevreux@wanadoo.fr

SOMMAIRE

Le mot du Maire
Délibérations du Conseil Municipal
La vie de la Commune
Infos pratiques
Activités du Foyer Rural

Réservez dès maintenant le :

Samedi 25 août 2018

**pour le traditionnel repas de la commune
offert à tous les habitants de Concevreux.**

LE MOT DU MAIRE

Un sacré coup de jeune !!

Après 3 guerres (1870, 1914 et 1940) et l'exode rural des années 50 dû à l'industrialisation, la population de nos communes rurales s'est vue diminuée de moitié en un siècle.

Depuis les années 80, la courbe de population s'est inversée. La croissance démographique de nos campagnes (actifs et retraités) provient principalement du bassin d'emploi rémois.

Ce retour aux sources est souvent motivé par un confort de vie et l'envie d'espaces verts en fuyant la pollution et le bruit des villes. Cette tendance à l'augmentation du nombre d'habitants de notre village et des villages voisins de la Vallée de l'Aisne est loin de s'achever. En effet, l'explosion de la demande d'habitat résulte notamment des tarifs exorbitants appliqués sur les terrains à bâtir et le prix de l'immobilier de Reims et de la petite couronne rémoise.

La deuxième constatation positive de ce renouveau rural : la population rajeunit !

Nos nouveaux habitants sont de jeunes couples pour la plupart. Et qui dit « jeunes couples », dit bien entendu « bébés en perspective » (4 naissances en moyenne par an depuis ces 3 dernières années).

Tous ces enfants permettront de pérenniser notre regroupement scolaire des Ponceaux à Roucy en maintenant un enseignement de qualité avec des moyens supplémentaires. Cela permettra également de mettre au jour très prochainement un projet de micro crèche à Roucy.

Le conseil municipal étudiera par ailleurs la possibilité de faire installer de nouveaux jeux d'enfants dans l'enceinte de la Salle des Fêtes et je sollicite les membres du Foyer Rural pour leur créativité afin de divertir et occuper cette jeunesse par de nouvelles activités.

MARLIER Francis

EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 7 JUIN 2017

➤ Le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité après en avoir délibéré, la mise en place de nouveaux équipements concernant l'éclairage public :

- Une armoire de commande 1 131,02 €
- Un calculateur Astro 1 235,90 €

Sur le coût total des travaux, la contribution de la commune s'élève à 741,54 €.

➤ Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité après en avoir délibéré, d'allouer une subvention de 150,00 € à l'Association de chasse de Concevreux, en 2017 pour la destruction des nuisibles aux abords du village.

SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2017

➤ Transfert de la compétence SDIS (pompiers) à la Communauté de Communes de la Champagne Picarde. La contribution de la CCCP correspondrait à la simple addition des contributions annuelles calculées au niveau communal.

➤ **Location de chasse/Baux précaires**

Renouvellement des baux aux mêmes conditions qu'auparavant.

Bail de chasse pour une durée de 9 ans.

Baux précaires avec Mr Legrand pour différentes parcelles et avec l'Exploitation Forestière pour une parcelle.

➤ Le Maire informe l'assemblée que le chantier d'insertion intervient sur la réfection du mur de l'église.

SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2017

➤ Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité après en avoir délibéré, le transfert de la compétence « création, gestion et entretien des voiries communales d'intérêt communautaire » à la Communauté de Communes de la Champagne Picarde à compter du 1^{er} janvier 2018.

➤ Le Maire informe l'assemblée qu'un don de 845,60 € a été accordé à la commune.

➤ Échange de terrain : commune de Concevreux/Mr Pinon

- La commune cède à Mr Pinon une emprise sur le chemin dit »Chemin Tortille » de 2 m²
- Mr Pinon cède à la commune les parcelles B1583 et B1584 pour 45 m².

Cet échange est consenti et accepté sans soulte.

➤ Le bail de location de la parcelle de peupliers ZP14 arrive à terme. Le Conseil Municipal

décide de louer la parcelle à Monsieur Poulet, exploitant forestier.

➤ Installation de radiateurs électriques pour un montant de 3 675,36 € dans le logement communal (2, place de l'Église).

➤ Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité après en avoir délibéré, de ne plus louer la parcelle où se situe le terrain de foot, à compter du 1^{er} janvier 2018.

SEANCE DU 23 JANVIER 2018

➤ Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité après en avoir délibéré :

- la mise aux normes électriques des bâtiments municipaux
- de demander une subvention DETR à hauteur de 45 % du montant des travaux
- de demande une subvention auprès du Conseil Départemental

➤ Points sur les travaux et investissements en 2018 , le Maire propose :

Route de Ventelay : Travaux de réfection de chaussée

Appartement école : Abandon du projet de secrétariat de mairie.

Réhabilitation d'un appartement

Église, mairie, salle des fêtes : Mise aux normes électriques des bâtiments communaux

Éclairage de Noël : Prévision de 3 prises supplémentaires et d'achat de nouvelles décorations

Logement communal : Isolation du grenier (2, place de l'Église)

Trottoirs communaux : Devis demandé pour le nettoyage des trottoirs envahis par la mousse

Fossés communaux : Le curage de fossés est à prévoir en 2018

SEANCE DU 27 MARS 2018

➤ **Vote des taux d'imposition 2018 :**

-	Taux taxe habitation	16,78 %
-	Taux taxe foncière sur propriétés bâties	11,15 %
-	Taux taxe foncière sur propriétés non bâties	23,21 %

➤ **Vote des subventions 2018 :**

ADMR	500,00 €	Paniers solidaires de Guignicourt	60,00 €
Jeunes Pompiers de Beaurieux	50,00 €	O.N.A.C.	40,00 €
A.P.E.I.	40,00 €	Foyer Rural de Concevrex	3 750,00 €

➤ **Éclairage de Noël** : Mise en place par l'USEDA de 3 prises supplémentaires pour un coût de 685,28 € H.T.

LA VIE DE LA COMMUNE

➔ TRAVAUX APPARTEMENT ANCIENNE ECOLE

L'ensemble des travaux de rénovation est estimé à la somme de 100 000 €.

La surface habitable est de 80 m² comprenant une cuisine, un séjour, deux chambres ainsi qu'un garage, un petit bâtiment et une cour extérieure.

➔ EXTENSION DE LA CARTE COMMUNALE

Suite à de nombreuses demandes, l'extension de la carte communale pourrait intervenir en 2019. 4 à 5 terrains à bâtir aux alentours de la rue des Lilas sont concernés.

➔ RÉVISION DU P.P.R.I. (Plan de Prévention des Risques Climatiques)

L'ancien PPR n'est plus conforme à la réalité du terrain, notamment impasse Mazure Baudet. La mairie entame les démarches auprès de la DDT. Il faut prévoir un délai de 6 mois de procédure !

➔ ASSAINISSEMENT

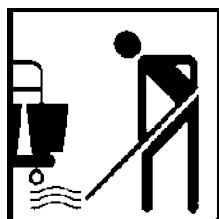
**B O N N E
N O U V E L L E**

Baisse de l'abonnement et du prix au m³

Abonnement : 60,00 €/an (90,00 €/an auparavant)

Prix m³ : 1,85 € (2,00 € auparavant)

➔ BALAYAGE DU VILLAGE

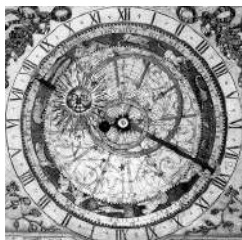


Nettoyage des trottoirs et abords par une entreprise spécialisée pour enlever la mousse qui s'est fortement développée ces deux dernières années.

INTERVENTION DU 14 AU 18 MAI 2018

➔ ECLAIRAGE PUBLIC

- En éteignant l'électricité la nuit pendant 5 heures sauf les samedis, nous avons réalisé une économie d'environ 2 200 euros.



Une horloge astronomique sera installée pour laisser l'éclairage public pendant les nuits des jours fériés. L'horloge astronomique sera calée sur le calendrier perpétuel.

➔ INTERVENTION DU SDIS

Les interventions dites de « confort » ou évitables pourraient à l'avenir, si elles augmentent de façon inconsidérée (et c'est le cas), être facturées pour partie aux municipalités.

A chacun d'entre nous d'être responsable, de bien considérer le problème, d'envisager d'autres solutions avant de composer le 18.

A titre d'exemple, au cours du 4ème trimestre 2017, les SDIS sont intervenus à 6 reprises sur la commune de Concevreux :

<i>Incendie</i>	<i>: 0</i>	<i>Secours à la personne</i>	<i>: 4</i>
<i>Accident de la circulation</i>	<i>: 1</i>	<i>Opérations diverses</i>	<i>: 1</i>

En tenant compte des interventions relevés au cours des 3 premiers trimestres en 2017, le montant total pour l'année porte à 19 interventions sur la commune de Concevreux.

A titre de comparaison, 17 interventions en 2016 sur la commune de Concevreux.

- Chiffres communiqués par les Services d'Incendie et de Secours de l'Aisne -

Par ailleurs, les « urgences » qui n'en sont pas, n'ont rien à faire au service des Urgences des Hôpitaux qui sont plus que débordé.

➔ QUALITÉ DE L'EAU

La qualité de notre eau est conforme aux exigences définies par le Code de la Santé Publique. Copie des analyses effectuées sur la commune de Concevreux, le 1^{er} mars 2018, ci-après.

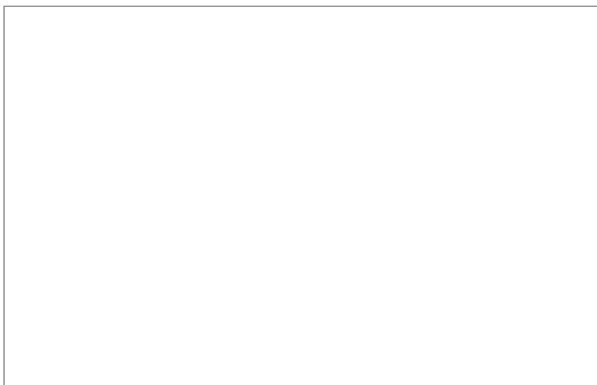
INFORMATIONS COMMUNALES

Si vous désirez recevoir les informations communales, vous pouvez transmettre en mairie votre adresse mail. Vous recevrez ainsi tout au long de l'année, différentes informations sur les alertes météo, inondations, informations diverses sur de la vie de la commune, ...



DECHETTERIE

En 2018, les déchetteries du SIRTOM du Laonnois s'équipent d'un système d'accès par carte. Dans le cadre de l'optimisation des déchetteries, le SIRTOM du Laonnois s'est équipé d'un système numérique de contrôle d'accès et de gestion des flux. Cet outil permet d'améliorer le traitement des données ainsi que la gestion interne des bennes.



A partir du mois d'avril, les usagers sont invités à se rendre sur le site internet du SIRTOM du Laonnois : www.sirtom-du-laonnois.com afin de compléter le formulaire de demande de carte ou ils peuvent appeler l'accueil du SIRTOM du Laonnois au 03 23 26 80 00.

Pour les demandes réalisées en ligne, la carte sera disponible sous 15 jours à la déchetterie sélectionnée par l'utilisateur.

A partir du 30 septembre 2018, la présentation de la carte sera nécessaire pour accéder aux déchetteries du SIRTOM.

LOCATION SALLE DES FETES DE CONCEVREUX

Résidents Concevrex : 230 €

Extérieurs de Concevrex : 300 €

Associations extérieures : 125,00 €

Deux chèques de caution à la réservation de la salle :

450,00 € pour la salle + 50,00 € pour le ménage de la salle.

La consommation électrique est facturée 0,10 €/Kw.

du vendredi 17h00
au lundi 11h00



DECHETTERIES

PONTAVERT

Mardi et jeudi de 14h00 à 18h00

Samedi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

BOURG-ET-COMIN

Mercredi de 14h00 à 18h00

Samedi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

Dimanche de 9h00 à 12h00

PANNEAUX D'AFFICHAGE EXTERIEURS DE LA MAIRIE

Ces panneaux sont destinés à vous informer sur les services locaux, les règlements de chasse, les résultats des élections, etc...

Les comptes-rendus de la Communauté de Communes de la Champagne Picarde sont lisibles en mairie.

EAU POTABLE : Syndicat des Eaux de Beurieux

Permanence le lundi de 9h00 à 12h00 ☎ 03 23 25 91 23

En cas d'urgence, contacter la SAUR ☎ 08 25 82 54 03

ASSAINISSEMENT

☎ 03 23 20 73 15 (Contacter la mairie)

ELECTRICITE SICAE (et non ERDF)

☎ 03 23 75 64 64

☎ 03 23 75 64 66 En cas d'urgence

ADMR BEAURIEUX

Aide à Domicile en Milieu Rural : Sont proposés un service d'aide-ménagère, de soins à domicile et d'accompagnement (courses, transport à un rendez-vous, ...)

☎ 03 23 25 93 20

GENDARMERIE : Brigade de Guignicourt : 03 23 23 61 17
Brigade de Corbeny : 03 23 22 54 17

